



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 161 Décembre 2012

Sommaire

Éditorial

2012 : Une année de changement mais pas de rupture

Actualités

Le titre Sonatel en hausse à la BRVM

L'Etat entreprend un audit physique de ses lignes téléphoniques

Lancement du portail « Maths en herbe »

Un incident sur le câble SAT 3 perturbe le trafic Internet et l'international

L'ADEETELS appelle à une réflexion sur la régulation des tarifs des services du mobile

Table-ronde des cadres de l'ARTP sur l'indépendance, l'éthique et la bonne gouvernance

Troisième édition de l'IT Forum organisé par le Club des DSI du Sénégal

Les anciens membres du Conseil de régulation assignent l'Etat et l'ARTP en justice

Lancement du programme « Africa Content Initiative »

Fatou Guèye, lauréate du TechCamp Dakar 2012, a reçu sa récompense

Le guichet unique électronique Orbus reçoit la visite d'experts venus d'Asie centrale

Politique

Vote du budget du ministère des Télécommunications et de l'Economie numérique

Arrangement à l'amiable entre les anciens membres du FDSUT et l'ARTP

Déclassification de rapports secrets de l'Inspection générale d'Etat portant sur l'ARTP

Infrastructures et services

Mise en service du câble sous-marin « Africa Coast to Europe » (ACE)

Partenariat entre Canal+/Canalsat et Orange pour le paiement mobile des abonnements

Projets

Une nouvelle taxe sur les communications pourrait alimenter le FONSIS

Prochain lancement de « SuKaabé TV », chaîne de télévision dédiée aux enfants

Vers la dématérialisation des procédures pour l'accès à la commande publique

Projet de création d'une plate-forme permettant la création d'entreprises en ligne

Rendez-vous

Sommet TIC pour l'éducation en Afrique australe (26-27 janvier 2013, Zimbabwe)

2012 : Une année de changement mais pas de rupture

L'année 2012 qui a vu l'élection d'un nouveau Président de la république, la nomination d'un nouveau gouvernement et l'avènement d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, a été marquée par nombre de changements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les TIC, et plus particulièrement les réseaux sociaux, sans avoir été le moteur des changements politiques, ont joué un rôle important avant l'élection présidentielle, durant la campagne électorale, à l'occasion du premier tour, entre les deux tours, lors du second tour et au moment du dépouillement des résultats. Sur le plan institutionnel, l'alternance politique, a eu pour conséquence la nomination d'Abdou Aziz Mbaye comme conseiller spécial du Président de la république chargé des TIC tandis qu'Abou Lô était nommé ministre de la Communication et des télécommunications et des TIC, poste auquel il sera remplacé au bout de sept mois par Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye. De son côté, la direction générale de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) sera confiée à Khassoum Wone tandis que celle de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) ira à Thierno Alassane Sall jusqu'à ce qu'il cède la place à Abou Lô, suite à sa nomination comme ministre des Infrastructures et des transports. La présidence du Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) est allée à Ali Cotto Ndiaye suite à son départ du gouvernement en octobre 2012. Le Conseil de régulation de l'ARTP, dont les membres avaient été nommés entre les deux tours de l'élection présidentielle puis remerciés par les nouvelles autorités, a de nouveau été confié à Fatou Blondin Ndiaye Diop, qui fut ministre des TIC sous le régime d'Abdoulaye Wade entre juin 2010 et novembre 2011. La direction des TIC, à la tête de laquelle se trouvait Ndèye Maïmouna Diop Diagne depuis 2004, n'a pas échappé à cette vague de changement avec la nomination de Mallé Ndiaye. Enfin, en octobre 2012, le ministère de la Communication et des télécommunications et des TIC est devenu ministère de la Communication, des télécommunications et de l'économie numérique traduisant ainsi l'importance accordé par le nouveau régime au développement de l'économie numérique. Pour d'autres raisons, la Sonatel a également connu le vent du changement, puisque Cheikh Tidiane Mbaye, en poste depuis 1988, a cédé son fauteuil de Directeur général, en septembre 2012, à Alioune Ndiaye, jusqu'alors directeur d'Orange Mali. L'action Sonatel coté à la Bourses régionales des valeurs mobilières d'Abidjan (Côte d'Ivoire) a quant à elle été fractionnée par dix pour la rendre plus attractive. En matière d'infrastructures, la nouveauté a été la mise en service du câble sous-marin ACE, dont la capacité totale s'élèvera à 5,12 Tbps, et qui, en dehors d'accroître la bande passante internationale disponible, permet désormais à Expresso de s'affranchir de la Sonatel pour l'accès à l'international. L'année 2012 a également marqué la fin du contentieux, vieux d'une douzaine d'années, entre Sentel et l'Etat du Sénégal, grâce la signature d'un accord à l'amiable qui a permis à Tigo d'obtenir la confirmation de sa licence et sa prolongation jusqu'en 2028 ainsi que la possibilité de déployer un réseau 3G. De même, l'abrogation de la taxe sur les appels téléphoniques internationaux entrants a mis fin au bras de fer entre les opérateurs de télécommunications et l'Etat. Pour ce qui est des produits et services de télécommunications, il n'y a pas eu d'innovations majeures et le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe, aujourd'hui de l'ordre de 300 000 abonnés, a continué de diminuer lentement tandis que la téléphonie mobile franchissait le seuil des 10 millions d'abonnés. L'Internet a par contre fortement progressé, avec près de 600 000 abonnés, sous l'effet notamment des connexions 3G qui représentent désormais plus de 70% des accès. Le nombre d'abonnés, tout en restant faible, dépasse les 2 millions de personnes et les internautes, très présents sur les réseaux sociaux et plus particulièrement sur Facebook, bénéficient désormais d'une version sénégalaise de YouTube. Parallèlement, l'écosystème des TIC a poursuivi sa croissance et les jeunes ont été de plus en plus nombreux à s'activer dans le développement d'applications destinées notamment à la téléphonie mobile. En conclusion, il s'avère que si l'année 2012 a été marquée par de nombreux changements, elle n'a pas été pour autant une année de rupture.

Olivier Sagna
Secrétaire général

Actualités

* Le titre Sonatel en hausse à la BRVM

Le titre Sonatel qui avait clôturé à 14 400 FCFA le 30 novembre 2012 a clôturé en hausse à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), à la cote de 14 800 FCFA le 31 décembre 2012.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* L'Etat entreprend un audit physique de ses lignes téléphoniques

L'Etat du Sénégal a lancé un audit physique de ses lignes téléphoniques de manière à faire la lumière sur leur gestion afin d'y voir clair sur sa facture téléphonique qui varie annuellement entre 17 et 20 milliards de francs CFA. Pour ce faire, des agents de l'Inspection générale des finances (IGF) sillonnent les structures de l'Etat posant des questions sur leur utilisation, vérifiant si elles fonctionnent et cherchant à savoir s'il existe un mécanisme de gestion rationnelle des appels. A travers cette initiative, l'Etat veut mettre fin à la gestion gâchée de ces lignes téléphoniques dont la facture est déduite, à la source, par la Sonatel sur le montant du bénéfice par action résultant de la participation de l'Etat dans le capital de l'opérateur historique qui avoisine régulièrement les 30 milliards de francs CFA.

* Lancement du portail « Maths en herbe »

Le 20 décembre 2012, la société Savoir prod, en partenariat avec le ministère de l'Education nationale et la Sonatel, a lancé le portail « Maths en herbe » dont l'objectif est de renforcer l'apprentissage et la maîtrise des mathématiques chez les élèves. Il comporte plusieurs espaces destinés aux enseignants et aux apprenants où il est possible de trouver des exercices, des corrigés, des cours sous forme de vidéos ou de textes ainsi que des informations sur le Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) ou encore un dictionnaire des mathématiques.

Maths en herbe : <http://www.mathsenherbe.com/>

* Un incident sur le câble SAT 3 perturbe le trafic Internet et l'international

Le 18 décembre 2012, à partir de 22h30 et jusqu'au 19 décembre 2012 vers 22h, un incident survenu sur le câble sous-marin SAT 3 a entraîné une perte de 77% de la capacité Internet et de 23% de la capacité des faisceaux internationaux de la Sonatel. Ce problème technique a entraîné de fortes perturbations du trafic Internet et du trafic voix destiné à l'international sur certaines destinations. Afin de remédier à cette situation, la Sonatel a eu recours au câble Atlantis II, inauguré en mai 2000, au câble ACE, dont France Télécom venait d'annoncer la mise en service ainsi qu'à des liens terrestres vers d'autres pays. Dans un communiqué daté du 21 décembre 2012 annonçant le retour définitif à la normale, la Sonatel a renouvelé ses excuses pour cette panne « indépendante de sa volonté » et a indiqué qu'elle prendrait, durant le mois de janvier 2013, un certain nombre de mesures commerciales en faveur de ses clients grands publics, Orange Money et entreprises et professionnelles. Momar Ndao, Président l'Association sénégalaise des consommateurs (ASCOSSEN), a néanmoins décidé de porter plainte contre la Sonatel, estimant que la qualité du service est une obligation pour tous les opérateurs de télécommunications.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* L'ADEETELS appelle à une réflexion sur la régulation des tarifs des services du mobile

Dans un document envoyé à la presse, l'Association de défense des usagers de l'eau, de l'électricité, des télécommunications et des services (ADEETELS) a appelé à l'ouverture d'une

réflexion sur la nécessité de réguler la tarification de l'ensemble des produits et des services du réseau mobile des opérateurs de télécommunications. Dénonçant les nouveaux tarifs d'appels de la Sonatel entrés en vigueur depuis le 23 novembre 2012 qui, selon l'ADEETELS, ne sont rien d'autre qu'une hausse des tarifs d'appels vers ses concurrents. Par ailleurs, à défaut d'une abrogation de la loi instituant la Redevance sur l'accès ou l'utilisation du réseau des télécommunications (RUTEL), l'ADEETELS estime qu'il faut la ramener au taux initial de 2 % en lieu et place du taux de 5 % appliqué depuis le 15 octobre 2010.

* Table-ronde des cadres de l'ARTP sur l'indépendance, l'éthique et la bonne gouvernance

Le 15 décembre 2012, l'Amicale des cadres de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ACA) a organisé une table-ronde sur le thème « Autorité de régulation : indépendance, éthique et bonne gouvernance ». A cette occasion, Ousmane Ndiaye, Président de l'ACA, a affirmé que l'indépendance de l'ARTP ne saurait être envisagée que dans une ambiance de bonne gouvernance et d'éthique et que pour ce faire, il était nécessaire de disposer d'une politique sectorielle transparente et de textes juridiques adaptés. Du côté des participants, Abdou Salam Fall, chercheur à l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (IFAN/CAD) a déploré l'image reflétée par l'ARTP, à savoir la « subordination à l'Etat » tandis que M^e Mame Adama Guèye a déploré le fait que l'ARTP soit une « agence décor » et a dénoncé les conditions présidant à la nomination du Directeur général de l'ARTP qui rendent difficile, voire impossible, l'exercice de ses fonctions en toute indépendance.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Troisième édition de l'IT Forum organisé par le Club des DSI du Sénégal

Le 14 décembre 2012, le Club des directeurs de systèmes d'information du Sénégal (Club DSI), en partenariat avec Cio-Mag, a organisé la troisième édition de l'IT Forum qui a réuni des DSI et d'autres participants venus d'Afrique et d'Europe. Après la cérémonie d'ouverture, trois sessions plénières ont été organisées, la première portant sur « Le DSI face à la double tendance du Cloud et de la Business Intelligence », la seconde sur « Enjeux du haut débit pour les entreprises et des administrations sénégalaises » et la troisième sur « Les relations DSI-DG, DSI-métiers et DSI fournisseurs ». Actuellement présidé par Jean-Jacques Ntab, DSI de la SENELEC, le Club des DSI du Sénégal, créé en 2008, est une association à but non lucratif visant à favoriser les échanges entre les directeurs de systèmes d'information.

CIO Mag : <http://www.cio-mag.com/>

* Les anciens membres du Conseil de régulation assignent en justice l'Etat et l'ARTP

Les membres du Conseil de régulation de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) nommés en avril 2003 à savoir, Abdoulaye Sakho, Baye Issakha Guèye, Abdoulaye Ndiaye, Mamour Niang et Cheikh Ahmadou Tidiane Touré, auxquels se sont joints Babacar Touré et Oumar Diouf, après la transformation de l'ART en Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), ont décidé d'assigner en justice l'Agent judiciaire de l'Etat et l'ARTP devant le Tribunal régional hors classe de Dakar statuant en matière administrative pour réclamer le paiement de 72 mois d'arriérés de salaire pour les cinq premiers et 46 mois pour les deux derniers. Selon leur porte-parole Babacar Touré, pendant toute la durée de l'exercice de leur mandat, ils n'ont jamais perçu leurs émoluments estimés à 2 millions FCFA par mois pour le Président du Conseil de régulation et 1,3 millions FCFA pour les membres.

* Lancement du programme « Africa Content Initiative »

Le 7 décembre 2012, le groupe Kheweul.com, dirigé par Mouhamed Diop, a lancé un programme intitulé « Africa Content Initiative » ou Initiative africaine pour la promotion de contenus africains sur le net. Ce programme vise à rendre plus visibles les contenus africains

sur la toile et concerne pour l'instant huit (8) pays d'Afrique de l'ouest à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Nigéria, le Sénégal et le Togo. « Africa Content Initiative » ambitionne d'atteindre 50 millions de noms de domaine en Afrique alors qu'il en existe actuellement environ un million.

Khéweul.com : <http://www.kheweul.com/>

* Fatou Guèye, lauréate du TechCamp Dakar 2012, a reçu sa récompense

Fatou Guèye, lauréate du TechCamp Dakar 2012, a reçu sa récompense composée d'un certificat, d'une tablette tactile (iPad) et d'une enveloppe de 500 000 CFA à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'Ambassade des Etats-Unis au Sénégal. Sa proposition consistant à apprendre à des groupes de femmes de Ziguinchor transformant des céréales et des graminées locales, à utiliser la technologie des SMS pour communiquer entre elles et avec leurs partenaires, avait été choisie, parmi sept autres propositions, par les participants au TechCamp. Le TechCamp 2012, premier TechCamp organisé en Afrique sub-saharienne, s'est déroulé sous l'égide de l'ambassade des Etats-Unis du 29 au 31 août 2012 à Dakar (Sénégal).

* Le guichet unique électronique Orbus reçoit la visite d'experts venus d'Asie centrale

Du 2 au 11 décembre 2012, une délégation composée d'experts venus de Mongolie, du Kirghizstan et d'Ouzbékistan, avec l'appui de la coopération allemande (GIZ), a séjourné au Sénégal pour s'inspirer du guichet électronique unique « Orbus ». Pour mémoire, le système Orbus, opérationnel depuis 2004, a évolué en 2011, à la faveur de la loi sur les transactions électroniques, vers une plateforme qui permet la dématérialisation des formalités de dédouanement. Il est le seul système en son genre conçu en Afrique et a notamment été exporté au Kenya.

Gaïndé 2000 : <http://www.gainde2000.sn/>

Politique

* Vote du budget du ministère des Télécommunications et de l'Economie numérique

Le 9 décembre 2012, le budget du ministère de la Communication, des Télécommunications et de l'Economie numérique a été arrêté à la somme de 5 109 751 700 FCFA contre 11 080 049 480 FCFA pour l'année 2012. Il a connu une baisse de 53,88 % en valeur relative, due, selon le ministre Cheikh Mamadou Abiboulaye Dièye, au fait que les dépenses de transfert ont connu une baisse d'un montant de 4 950 000 000 de FCFA compte tenu de l'arrivée à maturation de certains projets tels la construction de la Maison de la presse.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Arrangement à l'amiable entre les anciens membres du FDSUT et l'ARTP

Selon le journal L'As quotidien du 5 décembre 2012, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a finalement trouvé un arrangement à l'amiable avec les membres du Comité de direction du Fonds de développement du service universel des télécommunications (FDSUT) qui avaient été nommés le 2 mars 2012 par Abdoulaye Wade, alors Président de la république. En effet, suite à la victoire de Macky Sall à l'élection présidentielle de mars 2012, cette nomination avait été considérée comme nulle d'effet par Thierno Alassane Sall, alors Directeur général de l'ARTP, à travers une correspondance adressée à Innocence Ntap Ndiaye le 21 mai 2012. Finalement, la Présidente du FDSUT ainsi que six (6) des sept (7) membres à savoir Amadou Kane Diallo, Mamadou Lamine Massaly, Isma Dioum, Saliou Fall et Abdou Khadre Ndiaye se sont vu payer le cumul de leur trois (3) mois de salaire. Par contre, Moustapha Yacine Guèye, qui fait actuellement l'objet de poursuites judiciaires dans le cadre de la plainte contre X déposée le 29 mai 2012 par le Directeur général

de l'ARTP, n'a pas bénéficié de cet arrangement.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Déclassification de rapports secrets de l'Inspection générale d'Etat portant sur l'ARTP

Le Président de la république, Macky Sall, a signé le 3 décembre 2012, le décret n° 2012-1389 portant déclassification de rapports secrets de l'Inspection générale d'Etat (IGE). Le décret en question stipule que les rapports secrets n° 90/2007 (Tome 1) et n° 91/2007 (Tome 2) du 20 décembre 2007 sur la vérification administrative et financière de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) ainsi que le rapport spécial n° 30/PR.SP.IGE/2008 du 3 juin 2008 relatif à l'utilisation du prélèvement des 2% au profit de l'ARTP, sur la contrepartie financière versée à l'Etat par la Sudatel, approuvés par le président de la République, ne sont plus considérés comme « Secret de défense nationale ». Dans l'exposé des motifs, la mesure est justifiée par le fait que le Président du Conseil de régulation de l'ARTP, dans son livre intitulé « Ma part de vérité » a tenté de « jeter le discrédit sur l'Inspection générale d'Etat en contestant les constatations contenues dans les rapports susvisés ». Il est par ailleurs indiqué que cette décision s'inscrit dans la volonté « d'édifier le Peuple sénégalais sur la gestion des ressources peu soucieuse de l'intérêt général par les différents responsables de l'ARTP ».

Inspection générale d'Etat : <http://www.ige.sn/>

Infrastructures et services

* Mise en service du câble sous-marin « Africa Coast to Europe » (ACE)

Le 19 décembre 2012 à Banjul (Gambie), France Télécom-Orange et les membres du consortium ACE, dont Expresso, ont annoncé la mise en service du câble sous-marin « Africa Coast to Europe » (ACE) qui relie, dans une première étape, la France à Sao Tomé et Príncipe. Pour ce faire, près de 12 000 km de fibre optique ont été déployés pour connecter treize (13) pays situés sur la côte ouest de l'Afrique, sachant que deux (2) pays sans façade maritime, le Mali et le Niger, seront également desservis grâce à un prolongement terrestre et que le Nigéria sera connecté à ce câble en 2013. Grâce à cette nouvelle infrastructure, sept (7) pays, la Gambie, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Libéria, la Mauritanie, Sao Tomé & Príncipe et la Sierra Leone, bénéficieront pour la première fois d'une connexion directe à un câble sous-marin ce qui leur permettra d'accéder dans de meilleures conditions au réseau haut débit international. Le câble ACE bénéficie de la technologie dite du multiplexage de longueur d'onde (WDM) qui permet d'augmenter la capacité en fonction des besoins sans nouvelle intervention sous-marine. La capacité totale s'élèvera à 5,12 Tbps grâce à la nouvelle technologie 40 Gbps qui supporte les réseaux ultra-haut débit. Cette mise en service constitue la première étape du plan de déploiement du câble sous-marin ACE qui, à terme, parcourra dans sa totalité environ 17 000 km, et connectera sept (7) pays supplémentaires (Afrique du sud, Angola, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Namibie et RDC). La construction du câble représente un investissement d'environ 700 millions de dollars américains pour le consortium ACE dont environ 250 millions de dollars sont pris en charge par le Groupe Orange et ses filiales, dont la Sonatel.

Câble ACE : http://www.ace-submarinecable.com/ace/default/EN/all/ace_fr/

* Partenariat entre Canal+/Canalsat et Orange pour le paiement mobile des abonnements

Le 13 décembre 2012, Canal+/Canalsat et Orange ont signé un accord de partenariat qui permet le paiement mobile de l'abonnement Canal+/Canalsat via Orange Money. Désormais les abonnés de Canal+/Canalsat pourront donc payer leur abonnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à partir de leur téléphone portable. Il faut souligner que les clients de Canal+/Canalsat avaient déjà la possibilité de payer leurs abonnements sans se déplacer et de choisir de

s'abonner à tout moment, avec une activation instantanée du service Tv, en recourant à la carte de recharge Canal+/Canalsat ou aux services de Wari.

Canal+/Canalsat : <http://www.canalplus-afrique.com/senegal>

Projets

* Une nouvelle taxe sur les communications pourrait alimenter le FONISIS

Présenté en Conseil des ministres le 16 novembre 2012, le projet de loi autorisant la création du Fonds souverain d'investissements stratégiques (FONISIS) a été adopté par l'Assemblée nationale le 27 décembre 2012. Ce dispositif, qui a pour principal objet de relancer l'économie sénégalaise et de soutenir les PME pour permettre une création massive d'emplois et de richesses pour les générations actuelles et futures. Le rapporteur général de la Commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération économique, Papa Abdou Khadir Mbodj, a indiqué que les membres de ladite commission avaient proposé, entre autres sources de financement, un prélèvement de dix francs CFA sur chaque communication d'un abonné. Dans ses réponses aux députés, Amadou Kane, Ministre de l'Economie et des finances, a indiqué que cette proposition serait mise à l'étude par son département afin de voir dans quelle mesure elle pourrait être appliquée. De leurs côtés, Modou Diagne Fada, Président du groupe Libéral et démocratique à l'Assemblée nationale et Momar Ndao, Président de de l'Association des consommateurs sénégalais (ASCOSÉN), ont proposé au gouvernement de réinstaurer la taxe sur les appels entrants pour alimenter le FONISIS.

* Prochain lancement de « SuKaabé TV », chaîne de télévision dédiée aux enfants

Le 25 décembre 2012, Sukaabé Média Services (SMS), société de productions audiovisuelles pour enfants, a annoncé le lancement en janvier 2013 à Dakar (Sénégal), de « SuKaabé TV », première chaîne de télévision sénégalaise exclusivement dédiée aux enfants. La création de cette chaîne africaine pour les enfants vise à les enraciner dans leurs traditions et cultures. La culture, les traditions, l'éducation, la société, la citoyenneté, les droits et devoirs de l'enfant, le sport ainsi que les sciences et techniques seront les principales thématiques qui seront développées à travers des émissions « SuKaabé TV ».

Sukaabé Média Services : <http://www.facebook.com/SUKAABE>

* Vers la dématérialisation des procédures pour l'accès à la commande publique

Le 21 décembre 2012, à l'occasion de la visite effectuée par le Secrétaire général du gouvernement, Seydou Guèye, à l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), le Directeur général de l'ARMP, Saer Niang, a indiqué que la dématérialisation des procédures pour l'accès à la commande publique était inscrite parmi les priorités de l'année 2013. Cette dématérialisation, qui autorisera l'automatisation de la procédure de passation des marchés publics, permettra à l'ARMP d'être beaucoup plus efficace en réduisant les délais et les coûts des transactions tout en renforçant la transparence. En effet, ce projet permettra la soumission électronique des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution des marchés sur une base électronique, évitant ainsi les interventions intempestives visant à favoriser tel ou tel soumissionnaire.

ARMP : <http://www.armp.sn/>

* Création d'une plate-forme permettant la création d'entreprises en ligne

A l'occasion du Conseil interministériel sur l'environnement des affaires qui s'est tenu le 11 décembre 2012, en prélude à la 11^{ème} session du Conseil présidentiel sur l'investissement (CPI), le Secrétaire général du gouvernement, Seydou Guèye, Président du Comité de suivi des réformes, a indiqué que le gouvernement comptait mettre en place, dès le 1^{er} semestre de l'année 2013, une plate-forme électronique permettant la création d'entreprises en ligne. Ce

nouveau dispositif devrait faire passer le délai de création d'entreprises au Sénégal de 48 heures à 24 heures. Auparavant, le guichet unique, certifié ISO, logé au sein de l'Agence de promotion des investissements et grands travaux, devenu APIX S.A., avait permis de faire passer le délai moyen de création d'une entreprise de 58 jours à 48 heures.

APIX S.A. : <http://www.investinsenegal.com/>

Rendez-vous

* Sommet TIC pour l'éducation en Afrique australe (26-27 janvier 2013, Zimbabwe)

L'édition 2013 du Sommet TIC pour l'éducation en Afrique australe se déroulera du 26 au 27 janvier 2013 à Victoria Falls (Zimbabwe). Ce sommet se penchera sur les opportunités d'investissement dans les TIC pour l'éducation en Afrique australe et se concentrera sur des domaines clés pour l'établissement de partenariats et de fournitures de produits et services entre les ministères de l'éducation et le secteur privé.

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, décembre 2012